

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Herman, Mme D'Agostini, Mme Lemée, Mme Tolmont, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin, M. De Thieulloy, M. Guitton, M. Pollefoort, M. Poulain.

Absents excusés : Mme Coulon, Mme Marianne (pouvoir à M. Poulain), M. Labre, M. Rosak (pouvoir à M. Briffaut).

Secrétaire de séance : M. De Thieulloy

1 – AVANT PROJET DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Les services de Le Mans Métropole, Artelia et le bureau d'études LALU sont venus présenter un avant projet de l'aménagement du centre bourg.

3 zones d'aménagements sont repérées :

- La rue principale
- Autour de la salle multifonctions
- La zone à urbaniser derrière l'église.

Quelques questions restent encore à solutionner :

Types de végétalisation à prioriser (investissement souhaité pour l'entretien)

Emplacement des toilettes publiques à définir

Bâtiment du périscolaire : adaptation du mur de soutènement

Proposition de remplacer le mobilier urbain actuel (bleu) par du mobilier couleur marron d'Inde (couleur de Le Mans Métropole).

L'emplacement du marché : vérifier si l'ensemble des commerçants peuvent s'y installer.

Le bureau d'études va continuer à travailler en réfléchissant aux différentes problématiques soulevées.

2 – TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS

La commission en charge de la salle propose d'ouvrir la location de la demi-salle aux habitants hors communes. Le conseil municipal prend connaissance des tarifs proposés.

Après délibération, le conseil municipal valide les tarifs proposés en annexe.

3 – DECISION MODIFICATIVE

Il manque des crédits sur le chapitre 12 (charges de personnel) pour prendre en charge la paie de décembre. Il est proposé de modifier le budget ainsi :

Chapitre 11 – compte 615221 (entretien et réparation) : - 4100 €

Chapitre 12 – compte 6413 (personnel non titulaire) : + 4100 €

Après délibération, le conseil municipal valide la proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Défilé de tracteurs illuminés

Un groupe d'agriculteurs va défilés avec leur tracteur illuminé sur la commune de Fay le jeudi 22 décembre à 19h.

Scolarest

A partir de janvier, les repas seront préparés par Sainte Catherine à la place de Pruillé.

Projet de Jumelage

Mme D'Agostini indique que le projet de jumelage est toujours en cours. Des demandes d'échanges ont été adressées à différentes communes allemandes, belges ou luxembourgeoises. Pour le moment, nous n'avons pas eu de retour.

Fin de la réunion à 23h30